Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260423-CC_2026_72-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 17 avril, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents : Raymond BLOUET, Régine LEFEUVRE, Joseph THÉBAULT, Annie CHEVALIER, Nadège COULON-TRARI, Stéphane GARDETTE, Paul MEURICE, Michel BARBE, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Christophe MARTINS, Fabienne BONDON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID, Frédéric DESSAUGE, Valérie PETITHOMME, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Philippe RAMIREZ, Jean-Claude DENIS, Brigitte BERREE, Jean-Yves CLOUET, Bruno DUTEIL

Excusés avec pouvoir : Chrystel CAULET à Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN à Joseph THEBAULT, Maëlle CROSSE à Valérie PETITHOMME, Renan PARTHENAY à Thierry TILLARD, Candide RICHOUX à Frédéric DESSAUGE, Séverine BETHUEL à Yannick FOUVILLE, Anne-Sophie PATRU à Philippe RAMIREZ

Excusées : Delphine MONTREUIL, Sylvie PINAULT.

La séance est ouverte à 20h00.
Fabienne BONDON est élue secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 23
Pouvoirs : 7
Votants : 30
Quorum : 17

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE MONTFORT-SUR-MEU

N° Délibération CC/2026/72

EXPOSE DES MOTIFS

Le décret 2010-361 du 8 avril 2010 pris en application de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires précise les modalités de désignation des membres des conseils de surveillance des établissements publics de santé.

Les membres du conseil de surveillance du centre hospitalier de Brocéliande à Montfort sur Meu ont été désignés le 24 octobre 2025.

Toutefois, en application des dispositions de l'article R.6143-12 du code de la Santé Publique relatives à la durée des fonctions de membres du conseil de surveillance, les élections municipales de mars 2026 entrainent le renouvellement du collège des représentants des collectivités territoriales.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260423-CC_2026_72-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

A cet égard, l'Agence Régionale de Santé Bretagne sollicite Montfort Communauté afin de désigner parmi les membres de l'assemblée un représentant de la communauté au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de Montfort sur Meu.

Les candidats sont ainsi invités à se faire connaitre.

La candidature suivante est proposée : Joseph THEBAULT

Cette élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Pour cette désignation, l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise le vote à main levée dès lors que le Conseil se prononce en ce sens à l'unanimité et qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne s'y oppose.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5711-1,
Vu l'article L.2121-21 du CGCT,
Vu l'article R.6143-13 du Code de la Santé Publique,
Vu le décret 2010-361 du 8 avril 2010 précisant les modalités de désignation des membres des conseils de surveillance des établissements publics de santé,
Vu le courrier du 26 mars 2026 de l'ARS Bretagne sollicitant la désignation d 'un représentant pour Montfort Communauté,
Vu les statuts de Montfort Communauté,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

-autorise de ne pas procéder au scrutin secret comme précité ;
-désigne comme représentant au conseil de surveillance du centre hospitalier de Montfort-sur-Meu : Joseph THEBAULT.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE